



**Action à mener dans la corne de l'Afrique**  
**Investissements à moyen et long terme**  
**dans la sécurité alimentaire et l'agriculture**

À moyen et plus long terme, la communauté internationale doit promouvoir, trouver et planifier un **financement pluriannuel assuré des programmes de reconstitution des moyens d'existence** des populations vulnérables, à risque et touchées par la crise. Ces programmes auront pour but de rétablir la santé des individus, de restaurer leurs compétences, de faciliter l'accès aux ressources financières, de reconstituer les actifs productifs, de protéger et de mettre en valeur les ressources naturelles et de créer un environnement économique et politique favorable afin de réduire le risque de catastrophes.

Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) est un processus participatif, fondé sur des données objectives, impulsé et contrôlé par les pays africains. Il représente la vision collective optimale des dirigeants africains et le cadre stratégique du développement à long terme des moyens d'existence en Afrique. Les donateurs et les gouvernements nationaux ont été encouragés à continuer de financer les plans nationaux d'investissement agricole achevés dans le cadre du PDDAA en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda, à contribuer à l'achèvement rapide de la planification du PDDAA à Djibouti et au Soudan, et à aider l'Érythrée, la Somalie et le Soudan du Sud à démarrer leurs processus PDDAA dans les plus brefs délais. Les participants à la réunion ont également encouragé les pays de la corne de l'Afrique à considérer que le PDDAA est un processus continu qui exige de mettre à jour périodiquement les stratégies et les plans et d'accorder une attention particulière à des questions telles que l'égalité des sexes, la viabilité des moyens d'existence, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la gestion des risques de catastrophe et la nature des interventions en cas de crise.

Il existe d'autres cadres d'investissement approuvés par les gouvernements, notamment le Programme national d'investissement à moyen terme, les profils de projets d'investissement finançables et le rapport de Syrte sur l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique, préparé en coopération avec le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui peuvent servir de base aux programmes d'investissement.

Les recommandations d'investissement contenues dans ces plans sont conformes aux principales recommandations du rapport de 2001 sur la crise dans la corne de l'Afrique, notamment les suivantes:

- accroître l'investissement pour réduire la vulnérabilité à la pénurie d'eau dans une sous-région où 1 pour cent seulement des terres arables sont irriguées et 80 pour cent des moyens d'existence de la population sont fondés sur la production végétale et animale;
- élargir les possibilités d'assurer des moyens d'existence durables;
- protéger et renforcer la base des ressources naturelles;

- améliorer les marchés et renforcer les politiques commerciales régionales et l'intégration;
- mettre en place des dispositifs de protection sociale pour protéger les plus démunis;
- accroître la prévisibilité des situations d'urgence et les possibilités d'intervenir rapidement;
- améliorer la gouvernance et atténuer les effets des conflits;
- faciliter l'accès aux services de base: l'eau, la santé et l'éducation;
- utiliser des approches à assise communautaire pour atteindre ces objectifs.

## Djibouti

1. Dans le cadre des consultations sur la sécurité alimentaire dans la corne de l'Afrique, le Cadre stratégique national de lutte contre la pauvreté de Djibouti (2004) définit les axes prioritaires de la lutte contre l'insécurité alimentaire: gestion des risques de catastrophe, y compris cartographie de la vulnérabilité; gestion durable des sols et de l'eau; développement agropastoral; développement de la pêche artisanale; développement communautaire; nutrition et sécurité alimentaire.
2. Le Programme national pour la sécurité alimentaire (2007) porte sur les sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'eau. La Stratégie nationale pour la sécurité alimentaire de 2007 et le Plan d'action de 2009 s'attachent à garantir l'approvisionnement alimentaire et à réduire la vulnérabilité aux chocs (sécheresses, inondations, inflation, conflits régionaux, etc.) Le Cadre stratégique, élaboré avec l'appui de l'Agence des États-Unis pour le développement international et de la FAO, comporte deux volets complémentaires: i) prévention et gestion des crises et ii) sécurité alimentaire et nutritionnelle structurelle (liée aux politiques de développement durable, notamment l'Initiative nationale de développement social, INDS).
3. Les priorités de la Stratégie sont les suivantes: i) rationaliser la gestion des ressources; ii) valoriser les potentialités existantes et diminuer la dépendance alimentaire; iii) garantir l'accès à l'alimentation pour les groupes vulnérables; iv) promouvoir les ressources humaines et renforcer les capacités; et v) promouvoir la politique de l'information et l'évaluation d'impact. Le Plan d'action a été conçu autour d'un ensemble cohérent de douze programmes ou projets prioritaires, qui seront présentés aux donateurs, pour un coût estimatif total de 104 millions d'USD. Le programme s'inscrit dans le cadre plus large de l'INSD et a été élaboré conformément aux principes du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), servant ainsi de base au plan d'investissement du PDDAA. L'élaboration d'un Pacte du PDDAA est en cours.

## Érythrée

4. Les consultations de 2006 sur la sécurité alimentaire dans la corne de l'Afrique ont défini comme suit les axes prioritaires de la lutte contre l'insécurité alimentaire en Érythrée: i) gestion des risques de catastrophe et intervention (y compris évaluations de la vulnérabilité); ii) gestion durable des sols et de l'eau; iii) infrastructures rurales et services d'appui à l'échelon local; iv) accès à l'éducation de base dans les régions touchées par l'insécurité alimentaire; v) filets de sécurité et programmes de protection sociale pour les plus vulnérables; vi) nutrition et sécurité alimentaire; vii) diversification des moyens de subsistance; et viii) VIH/sida et sécurité alimentaire. La politique en matière de sécurité alimentaire a pour objectif de promouvoir une production agricole et animale capable de faire face à la concurrence des importations. Les réformes foncières et agraires, la commercialisation des produits agricoles, la finance rurale, les services de vulgarisation, la gestion des ressources naturelles, la réforme des agro-industries et le développement des semences constituent d'importants sujets de préoccupation politique, à l'instar des questions de coordination et de coopération qui relèvent des différents organes gouvernementaux et non gouvernementaux.
5. Une stratégie et une politique pour le secteur agricole attendent l'aval du Gouvernement, qui n'a pas réservé de suite favorable au document de réflexion qui lui a été soumis. Ceci s'explique peut-être par le fait que le Gouvernement considère que le Programme de développement de l'agriculture (2008-2011) constitue le seul plan de marche vers une plus grande sécurité alimentaire.

## Éthiopie

6. Le Cadre de politique et d'investissement (CPI) 2010-2020 fournit un schéma directeur pour l'établissement de priorités et la planification des investissements destinés à stimuler la croissance et le développement agricole de l'Éthiopie. Il est conçu de sorte à traduire en termes opérationnels le Pacte du PDDAA. Le CPI est un plan d'action décennal pour le développement qui définit des domaines d'investissement prioritaires et fournit une estimation des besoins financiers qui devront être couverts par le Gouvernement et ses partenaires de développement. Il repose sur l'ambition du Gouvernement de faire de l'Éthiopie un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2020, ainsi que sur un certain nombre d'importantes déclarations de politique et de stratégie. Le budget du secteur agricole devrait passer d'environ 0,7 milliard d'USD en 2010-2011 à pas moins de 1,7 milliard par an à la fin de la période couverte par le CPI; des investissements supplémentaires de 6,2 milliards d'USD environ sont également prévus. Sur cette base, le budget total pour les dix années du CPI devrait avoisiner les 18 milliards d'USD, dont 2,5 milliards sont déjà engagés dans le cadre de programmes et projets existants. La majeure partie des 15,5 milliards restants sera utilisée au cours des cinq dernières années du CPI. Celui-ci définit quatre axes principaux, chacun d'entre eux étant assorti de ses propres objectifs stratégiques et d'importants programmes et projets d'investissement: productivité et production (7,25 milliards d'USD, soit près de la moitié des investissements prévus); commercialisation dans les zones rurales (992 millions d'USD); gestion des ressources naturelles (3 milliards d'USD); et enfin gestion des risques de catastrophe et sécurité alimentaire (3,1 milliards d'USD). Les investissements prioritaires définis seront financés conjointement par le Gouvernement et les partenaires de développement. Si l'on considère que 60 pour cent des coûts seront pris en charge par le Gouvernement et 40 pour cent par les donateurs, on obtient une contribution d'environ 9,3 milliards d'USD de la part du Gouvernement et de 6,2 milliards d'USD de la part des donateurs. Un scénario de croissance économique plus modeste entraînerait une réduction de ces contributions, qui ne s'élèveraient plus alors qu'à 7,7 milliards d'USD et 5,1 milliards d'USD pour le Gouvernement et les donateurs, respectivement.

## Kenya

7. Le Plan d'investissement à moyen terme du Kenya (PIMT) pour la croissance et la sécurité alimentaire par accroissement de la productivité et du commerce agricole (2010–2015) repose sur la Stratégie de développement du secteur agricole du pays (SDSA), dont le processus d'élaboration est conforme aux exigences du pacte du PDDAA pour le Kenya. L'objectif du SDSA et du PIMT est d'accroître la productivité de sous-secteurs clés grâce à des investissements ciblés. Eu égard au rôle central de l'agriculture dans l'économie kényane, de tels investissements permettront de stimuler la croissance du PIB, de réduire la pauvreté et d'améliorer la sécurité alimentaire, conformément aux objectifs fixés par le Gouvernement.
8. Le portefeuille d'investissement proposé se monte à 247 milliards de shillings kenyans (KES) (3,09 milliards d'USD) à l'horizon 2015, soit pour une période de planification de cinq ans. Les fonds investis pour «accroître la productivité, la commercialisation et la compétitivité» (1,1 milliard d'USD) et «promouvoir une gestion durable des terres et des ressources naturelles» (1,3 milliard d'USD) représentent, ensemble, plus des trois quarts du budget. Des investissements ciblés seront réalisés par zone agroécologique, en établissant une distinction entre les zones très pluvieuses, les terres semi-arides et les terres arides. Le reste des investissements sera consacré à «encourager la participation du secteur privé» (368 millions d'USD), à «améliorer l'accès au marché et accroître les échanges commerciaux» (247 millions d'USD), à «réformer l'offre de services agricoles» (31 millions d'USD) et à «garantir une coordination et une mise en œuvre efficaces»

(15 millions d'USD). Les fonds seront investis selon une courbe croissante au fil des cinq années du programme. En droite ligne de la Déclaration de Maputo, le Gouvernement kényan s'est engagé à augmenter ses dépenses agricoles de 30 pour cent d'ici à 2015, pour les porter à 36,04 milliards de KES, pour une contribution totale de 161,22 milliards de KES, ce qui représente 65 pour cent du budget.

## **Somalie**

9. L'évaluation conjointe des besoins menée en 2005-2006 a débouché sur l'élaboration du Plan de reconstruction et de développement (PRD), qui donne un aperçu de la situation en Somalie. À la suite des consultations sur la sécurité alimentaire dans la corne de l'Afrique, les domaines d'action prioritaires indicatifs suivants ont été définis: stratégies de subsistance, dispositions institutionnelles, et environnement favorable. Les priorités pour l'élargissement des programmes éventuels sont les suivantes: protection de l'environnement et remise en état des terres dégradées; développement de l'infrastructure; renforcement des capacités et développement institutionnel. Les consultations ont en outre mis en lumière la nécessité de mettre en place des partenariats entre le Gouvernement et les différents intervenants, avec pour objectif de redynamiser les institutions responsables des questions de sécurité alimentaire (agriculture, santé, gestion des catastrophes, etc.), pour les interventions tant à court qu'à long terme.
10. La FAO, grâce à un processus de consultations, a élaboré une stratégie quinquennale 2011-2015 en vue d'améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire en Somalie. Cette stratégie définit huit domaines d'intervention: i) stabilisation et augmentation de la production et de la productivité agricoles et des revenus des familles rurales; ii) utilisation plus rentable et plus durable des ressources en animaux d'élevage; iii) pêche durable pour un accroissement des revenus des communautés de pêcheurs; iv) gestion des ressources naturelles dans l'optique du relèvement et d'une utilisation durable; v) création de partenariats public-privé et d'institutions et groupes locaux; et vi) meilleur état de la préparation. Les domaines transversaux suivants ont également été définis: environnement, égalité des sexes, jeunesse, et facteurs de conflit. La mise en œuvre de la stratégie sera assurée au moyen de plans d'action annuels.
11. La stratégie privilégie la lutte contre la pauvreté, car celle-ci est considérée comme le facteur déclenchant principal des conflits actuels et passés. Elle s'efforce notamment de définir l'impact socioéconomique de la pauvreté sur la vie des Somaliennes et des Somaliens. Une croissance impulsée par l'agriculture (et l'élevage), des activités rémunératrices et des efforts de diversification sont autant de facteurs déterminants qui peuvent redonner des revenus aux familles et relever les économies locales. Le principe du relèvement repose sur l'établissement de liens entre les interventions humanitaires, dès leurs phases initiales, et les interventions à plus long terme en faveur du développement. Les activités de coopération et de coordination de la FAO avec des organisations bilatérales et multilatérales œuvrant en Somalie bénéficieront des liens établis entre ces deux types d'intervention.
12. La stratégie repose donc sur une approche globale fondée sur la coopération de divers acteurs et partenariats avec le secteur privé et des institutions locales qui ont été au cours de ces dernières années les principaux fournisseurs de services aux populations locales. Les savoirs traditionnels jouent à cet égard un rôle important, non seulement dans la stratégie telle qu'elle est conçue, mais aussi dans l'histoire de la Somalie, dans les systèmes de gestion des ressources naturelles et les stratégies de survie qui ont permis aux Somaliens de faire face aux risques et aux chocs. Les interventions futures tireront les enseignements de ces stratégies de survie et d'adaptation et les intégreront en amont. La stratégie promeut également des interventions qui ne nuisent pas et désamorcent les causes de conflit.

13. La stratégie doit tenir compte d'un degré élevé d'insécurité dans le pays. La gestion des risques y occupe donc une place prépondérante car elle permet d'adapter la conception et l'exécution des interventions.

## **Soudan**

14. L'indépendance du Soudan du Sud a de lourdes conséquences sur la situation socioéconomique et démographique du Soudan. C'est ainsi que, depuis que celle-ci a été proclamée le 9 juillet 2011, les champs de pétrole situés au sud des frontières internationales de 1956 se trouvent désormais à l'intérieur des frontières du nouvel État. Cette situation va entraîner une réduction de la part des recettes pétrolières perçue par l'État, 73 pour cent environ des recettes pétrolières totales étant dégagées dans le sud du pays. La composition du PIB du Soudan du Nord va se trouver ainsi modifiée et pourrait se rapprocher de celle qui précédait l'ère pétrolière. L'agriculture, qui avait perdu du terrain, devrait ainsi occuper de nouveau une place centrale. Le Gouvernement devrait lui redonner une plus grande importance en augmentant les investissements et en lançant des politiques favorables au secteur, ce qui stimulera sans doute l'offre de produits agricoles. Les interventions en ce domaine vont s'attacher à améliorer les rendements, en particulier pour le coton, le blé, le sorgho, l'arachide non irriguée et le sésame, et les produits animaux. Pour atteindre les objectifs de production, un ensemble de politiques générales et sectorielles devra être mis en œuvre. Il importe notamment d'adopter une stratégie visant à diversifier la production et à ouvrir de nouveaux marchés, laquelle devrait renforcer la croissance du secteur agricole et, partant, contribuer à réduire la pauvreté. Des mesures pourraient également être déployées pour améliorer la commercialisation de la production végétale, l'accès au crédit ainsi que la production et la commercialisation des produits de l'élevage. Des infrastructures plus solides devront être mises en place pour inciter les agriculteurs traditionnels à investir dans l'amélioration des techniques et l'augmentation de la production.
15. Les autorités du Soudan du Nord rédigent actuellement un document stratégique provisoire de réduction de la pauvreté qui devrait déboucher sur un document définitif. Ce travail a été confié à un comité technique plurisectoriel, l'objectif étant qu'un projet de document soit prêt à être examiné par les parties prenantes nationales et internationales une fois la sécession entérinée. Deux autres comités ont été créés pour élaborer ensuite une stratégie en bonne et due forme.
16. Le programme 2007–2011 de relance de l'agriculture présente un ensemble de stratégies de développement pour l'agriculture, la pêche, la sécurité alimentaire et les zones rurales, pour l'ensemble du Soudan. L'ordre des priorités est le suivant: i) infrastructures de base; ii) renforcement des capacités des producteurs; iii) appui aux services; iv) protection des ressources naturelles; v) sécurité alimentaire; vi) hausse de la productivité et baisse des coûts de production; vii) amélioration de l'efficacité des dispositifs agricoles publics; viii) modernisation et amélioration des systèmes agricoles; et ix) programmes de développement du secteur agro-industriel dans les zones rurales. Le programme national d'action pour la sécurité alimentaire a été adopté par le Gouvernement du Soudan du Sud et par le gouvernement d'unité nationale. Tous deux ont demandé à la FAO d'organiser une conférence des donateurs pour financer le programme, lequel devrait être actualisé en 2011 par l'intermédiaire du Programme des capacités institutionnelles du Soudan: Information pour l'action sur la sécurité alimentaire (SIFSIA).
17. En octobre 2010, le bureau de la FAO au Soudan a lancé un plan d'action de deux ans pour le Soudan du Nord. Il dispose d'un budget de plus de 45 millions d'USD et couvre 12 programmes à mettre en œuvre dans la région du Grand Darfour, dans les trois zones de transition, dans les États orientaux et ceux du nord ainsi qu'à Khartoum. Compte tenu de la

difficulté de la situation au Soudan, le programme a adopté une stratégie fondée sur la gestion des risques de catastrophe. Il s'appuiera sur les interventions déjà mises en œuvre par la FAO pour s'axer plus largement sur les moyens d'existence et les stratégies de résilience des populations, notamment en renforçant les capacités institutionnelles de protection et de rétablissement des moyens d'existence.

## **Soudan du Sud**

18. Au début de 2011, le gouvernement du Soudan du Sud a commencé à élaborer un plan multisectoriel de grande envergure instaurant une période de transition post-Accord global de paix d'une durée de deux ans et demi (de juillet 2011 à décembre 2013). Le plan de développement du Soudan du Sud constitue une première étape pour atteindre les objectifs de sécurité, de développement, de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Le plan d'assistance intérimaire de la FAO, qui lui est directement intégré, énonce les priorités qui ont été définies pour renforcer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et poser les premières pierres du développement agricole à long terme. Les besoins de financement du plan intérimaire s'élèvent à 42,8 millions d'USD et recouvrent deux principaux volets: sécurité alimentaire et moyens d'existence (16,5 millions d'USD) et redressement et relèvement du secteur agricole (26,3 millions d'USD). Il ne se présente pas comme un plan d'investissement sectoriel relevant du budget national, mais prend la forme de plusieurs notes de synthèse organisées en deux axes prioritaires. Le plan devrait orienter les choix budgétaires du gouvernement et l'affectation de l'aide fournie par les partenaires du développement durant une période allant de juillet 2011 à la fin 2013.

## **Ouganda**

19. La Stratégie de développement et Plan d'investissement pour le secteur agricole (DSIP): 2010-2011 – 2014-2015 a regroupé ses activités d'investissement dans quatre programmes représentant les principaux domaines offrant un potentiel. Comme par le passé, la DSIP sera rendue opérationnelle par le Cadre de dépenses triennal à moyen terme (MTEF). De nouvelles procédures d'établissement du budget, adoptées pour 2010-2011 et notamment l'obligation de signer des contrats portant sur les résultats, devraient permettre de mieux suivre les résultats et d'améliorer la discipline budgétaire. La DSIP présente deux budgets: le budget «idéal», qui correspond à ce que le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des pêches souhaiterait faire s'il avait des fonds suffisants, c'est-à-dire s'il disposait de fonds plus proches de l'objectif de 10 pour cent du budget national fixé par le PDDAA. Le coût total du programme idéal sur cinq ans est de 2 731 milliards de shillings ougandais (UGX) (970 millions d'USD). Le second budget est lié au plafond effectif du budget alloué à l'agriculture dans le MTEF. En 2010-2011, le montant du MTEF pour l'agriculture a été fixé à 342 milliards d'UGX (122 millions d'USD), avec autorisation de prévoir pour les années suivantes un montant supplémentaire de 10 pour cent par an. C'est sur cette base qu'un autre budget (lié au MTEF) a été préparé pour la DSIP et il est inférieur d'environ 25 pour cent au budget idéal, et s'établit à 2 089 milliards d'UGX (742 millions d'USD). Les sous-programmes du budget lié au MTEF sur cinq ans sont les suivants: production et productivité (1 253 milliards d'UGX) (445 millions d'USD) soit 60 pour cent du budget total; accès au marché et création de valeur ajoutée (660 milliards d'UGX) (235 millions d'USD); mise en place d'un environnement porteur (114 milliards d'UGX) (41 millions d'USD) et renforcement institutionnel (62 milliards d'UGX) (22 millions d'USD). Les retards de décaissement de vastes programmes (financés par des donateurs) ont encouragé le passage à un accord de crédit croisé, qui est actuellement en cours et bénéficie de l'appui de divers partenaires du développement.

20. L'appui des efforts déployés par le Gouvernement en matière de changement climatique et d'atténuation de ses effets est tout aussi important. Il s'agit notamment de la mise en œuvre du Programme national d'action pour l'adaptation aux changements climatiques, du renforcement de l'Unité chargée du changement climatique au sein du Ministère de l'eau et de l'environnement et du renforcement des capacités à l'échelle des districts en ce qui concerne l'adaptation. L'appui aux stratégies et aux politiques nationales dans le secteur forestier (et notamment la stratégie nationale de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts) est également crucial.
21. En ce qui concerne la gestion des risques de catastrophes, le Gouvernement a récemment préparé une stratégie de préparation aux catastrophes dont la mise en œuvre aux niveaux local et national devra également être appuyée.



## Besoins d'investissements pour le développement des ressources en eau dans la corne de l'Afrique

### L'évaluation de Syrte<sup>1</sup>

1. La Conférence de niveau ministériel sur l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique offraient l'occasion d'examiner les projets de mise en valeur de l'eau dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). La Conférence s'est penchée spécifiquement sur des programmes concrets, dont elle a analysé les coûts aussi bien pour les études de faisabilité que pour la mise en œuvre des programmes proprement dits. Lors des préparatifs de la Conférence, des fiches nationales d'investissement ont été établies pour tous les pays africains, estimant les besoins d'investissement pour l'agriculture et la production d'énergie et fournissant de nouvelles estimations concernant les besoins d'investissement aux niveaux national, régional et continental. Tous les projets ainsi compilés ont été examinés et validés par les représentants des gouvernements à l'occasion des cinq ateliers régionaux tenus avant la Conférence, auxquels ont participé des représentants nationaux et régionaux du secteur de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie.

### Djibouti

2. Le montant total des investissements nécessaires pour les trois catégories d'activités de développement et de réfection des ouvrages hydrauliques s'élève à 69,1 millions d'USD. La surface d'irrigation potentielle de Djibouti est estimée à 2 400 hectares bien que les ressources hydriques disponibles soient limitées. La surface actuellement en cours d'aménagement est d'environ 110 hectares.

Durée du projet	Type d'investissement (en millions d'USD)			
	Maîtrise de l'eau à petite échelle	Réfection des ouvrages d'irrigation	Grands projets hydrauliques	Total
Court terme	3,6	3,2	2,2	9
Moyen terme	26,9	7,5	6,3	40,6
Long terme	13,5	0,2	5,8	19,5
Total	43,9	10,9	14,3	69,1

\* Actualisé en 2009

3. Des projets en réserve ont été identifiés, portant notamment sur l'amélioration de la gestion de l'eau (1,1 million d'USD), le développement de l'agriculture d'oasis (1,1 million d'USD) et la promotion des fermes qui pratiquent l'agriculture irriguée en utilisant des technologies et des méthodes agricoles améliorées (0,8 million d'USD).

### Érythrée

4. Le montant total des investissements nécessaires pour les trois catégories d'activités de développement et de réfection des ouvrages hydrauliques s'élève à 160,4 millions

<sup>1</sup> <http://www.sirtewaterandenergy.org/docs/2009/K3938F.doc>

d'USD. La surface d'irrigation potentielle de l'Érythrée, calculée en fonction du volume d'eau disponible, était estimée à près de 187 500 hectares. La surface actuellement aménagée pour l'irrigation est d'environ 22 000 hectares et 12 500 hectares sont utilisés pour des cultures vivrières à valeur élevée.

Durée du projet	Type d'investissement (en millions d'USD)			
	Maîtrise de l'eau à petite échelle	Réfection des ouvrages d'irrigation	Grands projets hydrauliques	Total
Court terme	11,3	1,8	4,0	17
Moyen terme	70,3	17,5	32,0	119,8
Long terme	6,2	7,7	9,6	23,5
Total	87,8	27,0	45,7	160,4

\* Actualisé en 2009

- Quatre projets financables et comprenant déjà un volet «irrigation» figurent dans le portefeuille de projets de l'Érythrée. Au total, les budgets de ces projets vont de 21 à 54 millions d'USD, ceux des projets en cours de 6 à 30 millions d'USD et ceux des projets en réserve de près d'un million à plus de 100 millions d'USD.

## Éthiopie

- Le montant total des investissements nécessaires pour les trois catégories d'activités de développement et de réfection des ouvrages hydrauliques s'élève à 7,8 milliards d'USD. La surface d'irrigation potentielle nette de l'Éthiopie a été estimée à 2,23 millions d'hectares. La surface totale irriguée jusqu'en 2001 était d'environ 290 000 hectares. On estime que la surface maximale qui est irriguée actuellement est égale à environ 10 pour cent du potentiel d'irrigation brut. Cela signifie que le sous-secteur de l'irrigation, malgré son potentiel énorme, est nettement sous-développé, l'agriculture irriguée ne représentant que 3 pour cent de la production vivrière totale du pays.

Durée du projet	Type d'investissement (en millions d'USD)			
	Maîtrise de l'eau à petite échelle	Réfection des ouvrages d'irrigation	Grands projets hydrauliques	Total
Court terme	206,7	50,6	279,8	537
Moyen terme	693,7	177,3	5 434,1	6 305,2
Long terme	0,4	0,3	935,1	935,8
Total	900,9	228,2	6 649,0	7 778,1

\* Actualisé en 2009

- Onze profils de projets ayant un volet «hydrique» important ont été déjà préparés. Leurs budgets vont de 46 millions d'USD pour un projet de production agricole à 2,6 milliards d'USD pour un projet de construction hydroélectrique. Dix projets hydroélectriques et d'irrigation sont en cours d'exécution. Financés par divers donateurs, leurs budgets se situent entre 42 millions d'USD et environ 2,2 milliards d'USD.

## Kenya

8. Le montant total des investissements nécessaires pour les trois catégories d'activités de développement et de réfection des ouvrages hydrauliques s'élève à 6,8 milliards d'USD. La surface d'irrigation potentielle du Kenya a été estimée à 539 000 hectares. En 2008, une surface de 119 200 hectares seulement avait été aménagée. Le Kenya continue de compter sur l'agriculture non irriguée pour produire des produits alimentaires de base et d'autres produits commercialisés. Dans la Vision pour 2030, il est prévu d'augmenter la surface irriguée de 140 000 hectares, tandis que la capacité de stockage de l'eau par personne devrait être portée à 16 m<sup>3</sup> (contre 8 m<sup>3</sup> actuellement) d'ici 2012.

Durée du projet	Type d'investissement (en millions d'USD)			
	Maîtrise de l'eau à petite échelle	Réfection des ouvrages d'irrigation	Grands projets hydrauliques	Total
Court terme	908	351	1 504	2 763
Moyen terme	399	73	1 825	2 297
Long terme	50,7	0	1 658	1 708,7
Total	1 357,7	424	4 987	6 768,7

\* Actualisé en 2011

9. Le portefeuille de projets du Kenya comprend 74 projets en cours d'exécution et 60 projets en réserve. Les budgets des projets en cours vont d'un million à près de 820 millions d'USD, pour un montant total de 3,8 milliards d'USD. Les projets en réserve présentent en moyenne des coûts d'investissement plus importants et leurs budgets se situent entre 1,2 millions d'USD et environ 880 millions d'USD, soit un montant total prévu de 4,1 milliards d'USD.

## Somalie

10. Le montant total des investissements nécessaires pour les trois catégories d'activités de développement et de réfection des ouvrages hydrauliques s'élève à 7,7 millions d'USD. La Somalie a un grand potentiel d'irrigation le long de ses deux cours d'eau permanents, le Juba et le Shabelle. En 1988, on estimait que 112 950 hectares de terres étaient sous irrigation contrôlée. Les ouvrages d'irrigation, cependant, se sont lentement effondrés après la guerre civile. Aucun des dix barrages construits avant la guerre le long du Shabelle n'est actuellement opérationnel à cent pour cent, à cause notamment de la négligence et du manque d'entretien. Moins de 50 pour cent des périmètres d'irrigation du sud de la Somalie sont actuellement opérationnels. Dans les régions montagneuses du nord-ouest de la Somalie, des petites parcelles de terres sont cultivées le long des cours d'eau saisonniers ou irriguées à partir de forages et de sources.

Durée du projet	Type d'investissement (en millions d'USD)			
	Maîtrise de l'eau à petite échelle	Réfection des ouvrages d'irrigation	Grands projets hydrauliques	Total
Court terme	2,8	3,0	1,2	7
Moyen terme	0,2	0,3	0,2	0,7
Long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	3,1	3,3	1,3	7,7

\* Actualisé en 2009

11. Le portefeuille de projets de la Somalie est assez limité à cause de la guerre civile qui règne dans le pays. Il ne compte que sept projets en cours et en réserve. Selon les prévisions du NEPAD-PDDAA, les investissements pour la Somalie s'élèvent à 858 millions d'USD.

### **Soudan et Soudan du Sud**

12. La conférence de Syrte a eu lieu avant l'indépendance du Soudan du Sud et il n'existe aucune répartition de disponible entre les deux pays. Au total, si l'on additionne les besoins du Soudan et du Soudan du Sud, le montant total des investissements pour les trois catégories d'activités de développement et de réfection des ouvrages hydrauliques s'élève à 2,8 milliards d'USD. La surface totale des terres irrigables de ces deux pays était estimée à 2,79 millions d'hectares en 2007. La surface totale équipée pour l'irrigation est d'environ 1,86 millions d'hectares, mais 43 pour cent seulement des surfaces équipées pour l'irrigation sont effectivement irriguées.

Durée du projet	Type d'investissement (en millions d'USD)			
	Maîtrise de l'eau à petite échelle	Réfection des ouvrages d'irrigation	Grands projets hydrauliques	Total
Court terme	6,5	1,6	4,4	12
Moyen terme	106,9	109,3	1 089,4	1 305,6
Long terme	23,5	74,5	1 421,3	1 519,3
Total	136,9	185,4	2 515,1	2 837,4

\* Actualisé en 2009

13. Le portefeuille de projets hydrauliques du Soudan et du Soudan du Sud comprend 20 projets en cours et en réserve, qui vont d'un projet de réfection d'ouvrages d'irrigation de 17,8 millions d'USD au projet Marewo de 1,9 milliard d'USD. Quatre projets finançables dans le domaine de l'eau, dont les budgets s'élèvent au total à 150 millions d'USD, peuvent être exécutés dans les plus brefs délais dans le cadre de l'initiative NEPAD-PDDAA. Au moins trois autres grands projets de barrage pourraient être mis en œuvre à moyen ou long terme.

### **Ouganda**

14. Le montant total des investissements nécessaires pour les trois catégories d'activités de développement et de réfection des ouvrages hydrauliques s'élève à 2,2 milliards d'USD. Au total, la surface d'irrigation potentielle en Ouganda est estimée à environ 90 000 hectares. Seuls 9 150 hectares (soit 10 pour cent de la surface irrigable totale) sont équipés pour l'irrigation et 65 pour cent seulement de cette surface équipée est réellement irriguée. Pour l'essentiel, l'agriculture ougandaise est une agriculture non-irriguée. Mais les sécheresses de plus en plus fréquentes et l'augmentation générale de la demande de produits alimentaires qui résulte de la forte poussée démographique ont conduit les agriculteurs à adopter des mesures innovantes pour récolter l'eau afin de stimuler leur production vivrière. Ces mesures sont notamment le stockage dans des citernes des eaux de pluie qui tombent sur les toits; le stockage dans des réservoirs des eaux de ruissellement; le labour profond pour empêcher le ruissellement; et le creusement de rigoles d'infiltration dans les cultures horticoles pour augmenter l'humidité du sol *in situ*.

Durée du projet	Type d'investissement (en millions d'USD)			
	Maîtrise de l'eau à petite échelle	Réfection des ouvrages d'irrigation	Grands projets hydrauliques	Total
Court terme	5,3	3,4	23,2	32
Moyen terme	38,9	15,7	2 016,4	2 070,9
Long terme	9,5	0,0	49,6	59,1
Total	53,7	19,1	2 089,2	2 162,0

\* Actualisé en 2009

15. Le portefeuille de projets de l'Ouganda comprend quinze projets hydrauliques en cours d'exécution ou en réserve qui vont d'un projet de fourniture de conseils en matière d'énergie, d'un montant de quelques millions d'USD, à un gros projet hydroélectrique dont le budget est de 360 millions d'USD. Dans la catégorie des très grands projets en cours d'exécution ou identifiés, on trouve des projets hydroélectriques gigantesques tels que la centrale hydroélectrique de Bujugali (800 millions d'USD). Dans leur très grande majorité, les projets à long terme sont des projets hydroélectriques plus ou moins importants.